

rendre au Pavillon central. Là, M. Ed J. DeBlois, président du Comité de l'Exposition adressa la parole au Lieutenant-Gouverneur, exprimant le bonheur que le Comité de l'Exposition, de même que les membres du Conseil d'agriculture, éprouvaient de voir Son Excellence venir rehausser l'éclat de cette fête en voulant elle-même présider à l'ouverture de l'Exposition Provinciale.

Le Lieutenant Gouverneur témoigna à M. le Président le plaisir qu'il ressentait de présider à l'ouverture de l'Exposition. Il rappela que ce jour même de l'ouverture de l'Exposition était l'anniversaire de la capitulation de Québec, et qu'au lieu de combats sanglants sur ces plaines d'Abraham, il voyait les descendants de ces deux mêmes nations qui alors se disputaient avec autant de courage que d'acharnement le sol de nos ancêtres, réunis aujourd'hui par une émulation fraternelle pour se disputer les honneurs dus au travail et à l'esprit d'entreprise. " Je suis heureux, dit Son Excellence, de constater les progrès remarquables que la Province de Québec a faits depuis quelques années. L'impulsion que le Gouvernement a donnée à l'agriculture, à l'industrie et au commerce a produit des fruits abondants.

" C'est avec confiance que nous pouvons envisager l'avenir, car tout promet qu'il sera brillant et prospère. L'exposition actuelle fait honneur à notre Province : ce sera pour vous tous un encouragement. Je félicite et remercie MM. les Commissaires du zèle qu'ils ont déployé pour préparer les grand concours. Suivant votre désir, M. le Président je déclare ouverte l'Exposition de Québec. "

#### LE DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

Au point de vue des arts, de l'enseignement et de l'industrie, ce département était l'un des plus intéressants et celui qui nécessairement a dû attirer le plus grand nombre de visiteurs. La foule était si nombreuse que c'est à peine si nous pouvions nous arrêter un instant. Ce département eut été deux fois plus grand qu'il n'aurait pas encore suffi pour contenir les milliers d'objets et permettre de les classer de manière à pouvoir les visiter convenablement, et être vu et même examinés par les juges, afin de donner satisfaction aux exposants.

Malgré cependant que le Comité ait mis tout en œuvre pour donner complète satisfaction aux exposants dans ce département, quelques-uns n'ont pu obtenir qu'un espace de vingt pieds sur cinquante pieds qu'ils réclamaient pour l'installation de leurs effets.

Les entrées dans ce département ont été de 520, tandis qu'en 1871 elles n'ont été que de 355; quoique plus de cent applications aient dû être refusées à des exposants, vu le manque d'espace. En 1871 l'espace occupé par ce département a été de 175 pieds par 40; cette année la bâtisse principale était de 209 pieds de longueur et 86 de largeur, outre trois bâtisses additionnelles ayant chacune 100 pieds de long et 30 de large: l'une d'elle a été construite l'avant veille de l'ouverture de l'Exposition.

M. l'écrivain de la *Gazette* de Montréal, après avoir donné quelques descriptions sur le département de l'industrie, a la courtoisie d'avancer que l'Exposition qui vient d'avoir lieu à Québec peut être appelée avec droit *l'Exposition de Montréal* et non pas celle de Québec; car, dit-il, si l'on retranchait les exposants de Montréal, il y aurait eu bien peu à exposer. — *L'esprit de clocher* rend cet écrivain un peu exigeant; nous ne contestons pas que le district de Montréal a fourni sa grande part des objets exhibés, mais Montréal étant situé dans le voisinage des grands centres manufacturiers du Haut Canada et des États Unis, la ville même

de Montréal comptant un plus grand nombre de manufactures et d'usines qu'à Québec, devait par conséquent amener à Québec un moindre nombre d'exposants. Mais, proportion gardée, on ne peut pas taxer le District de Québec de n'avoir pas grandement contribué par le nombre de ses exposants, à rehausser l'éclat de cette Exposition, par des objets nouveaux et dignes d'être appréciés. Nous ne jalousons pas les avantages que vous possédez sur nous, mais nous réclamons le privilège d'avoir aussi l'avantage d'une Exposition Provinciale dans notre district de Québec. Si vous êtes nos maîtres, nous serons heureux d'être vos élèves; mais aussi donnez nous l'avantage de pouvoir démontrer que nous avons profité de vos leçons, et qu'aussi nous pouvons remporter des prix. Ne nous jalousons pas, unissons nos efforts afin qu'ensemble nous puissions faire de notre Province un centre industriel, agricole et commercial, pouvant figurer avec avantage lorsque nous nous trouverons à une exposition de toute la puissance: arrièrè donc *l'esprit de clocher* qui n'est propre qu'à paralyser les plus nobles entreprises.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans de nombreux détails quant aux objets exposés dans le Département Industriel. Qu'il nous suffise de mentionner que plusieurs de nos exposants ruraux ont obtenu des prix dans ce département.

M. Augustin Audet, de St. Gervais, comté de Ballechasse a obtenu un prix avec diplôme, pour une collection de minerais. Ce monsieur exposait aussi une collection de peintures à l'épreuve du feu. M. Audet exploite une mine servant à fabriquer ces peintures depuis le 1er mai dernier, et depuis cette date pas moins de 24,000 livres de peintures de différentes couleurs ont été vendus. Le coût des outils nécessités pour cette exploitation se monte à au-delà de \$11,000.

M. Audet nous a informé que les MM. Déry, St Laurent et Cie., de Québec, sont agents pour la vente de ces peintures. Par un malentendu le jury n'a pas décerné de prix à cet article. Quelqu'un a prétendu que cette peinture s'enflammait au feu; le jury n'a pas osé devoir revenir sur sa décision. Il est complètement faux que cette peinture s'enflamme au feu: au contraire elle l'éteint; quelques-uns des juges ont pu se convaincre, après jugement, que cette peinture non seulement n'est pas inflammable, mais qu'elle éteint le feu; c'est tout le contraire comme l'on voit. Le fait a été prouvé par des expériences répétées. A part cela, cette peinture est d'excellente durée, et ne s'altère aucunement à l'air, à l'action de la chaleur ou du froid. Elle est connue comme telle par tous ceux qui l'ont employée jusqu'ici. C'est un article qui, en résumé, a fait ses preuves et dont la demande ne peut faire qu'augmenter. On peut d'ailleurs la voir sur plusieurs édifices publics à Québec, et ailleurs, sans compter les résidences privées, les maisons de campagne avec leurs dépendances. Nous aimons à appuyer sur ce fait, car cette exploitation étant l'œuvre de l'un de nos compatriotes, mérite assurément l'encouragement de tous les canadiens français qui auraient besoin de cet article. On peut également s'adresser ou à M. Augustin Lapointe de St. Gervais, ou à MM. Déry & St. Laurent à Québec. Nous avons à notre bureau une collection de ces minerais ainsi que des différentes peintures.

Les N. Gauvreau, cor., Membre du Conseil d'agriculture, de l'Isle Verte, a obtenu un premier prix pour sa collection d'étoffe à écrire, de différentes couleurs. Nous avons essayé de cette étoffe et elle est en tout préférable aux étoffes à écrire que l'on offre dans le commerce.